



Guéret, le 19 décembre 2019

Dernière réunion 2019 du comité sécheresse : un bilan positif bien que la vigilance reste d'actualité

Magali DEBASSE, Préfète de la Creuse, a réuni le comité sécheresse, le mardi 17 décembre 2019, afin de présenter le bilan annuel météorologique et hydrologique de la Creuse et de faire un point sur les mesures mises en place dans le cadre du Plan d'Actions Collectif pour la Reconquête de l'Eau en Creuse (PACREC).

L'assiduité régulière des membres du comité à ces séances démontre l'intérêt des acteurs du territoire qui ont décidé de renforcer leur concertation et mobilisation afin de mieux anticiper le changement climatique.

Le bilan météorologique et hydrologique 2019 fait état d'une année atypique et contrastée, marquée par un printemps et un été très secs assortis de deux périodes caniculaires et d'un automne très pluvieux ayant enfin permis une réhydratation des sols creusois qui avaient préalablement enregistré le record des sols les plus secs de métropole.

Au final, le département affiche un déficit moyen en pluviométrie estimé, au 15 décembre 2019, à 10 %. Cette moyenne masque des contrastes importants entre l'est et l'ouest du département qui persistent encore actuellement. En effet, même si les fortes pluies de cet automne sont efficaces sur les eaux superficielles et ont aussi permis d'amorcer la recharge des eaux souterraines, la situation reste hétérogène et encore déficitaire notamment sur le bassin versant du Cher.

Ainsi les débits des captages servant à l'alimentation en eau potable ne sont pas tous revenus à la normale et seule la persistance de cette tendance météorologique durant l'hiver permettra de retrouver une situation hydrologique normale sur tout le département.

La mise en œuvre de toutes les mesures envisagées dans le cadre du PACREC est d'ores et déjà amorcée. Elles sont principalement axées sur l'activité agricole afin de rendre celle-ci plus économe et plus autonome vis-à-vis de ses besoins en eau. Cela permettra, à terme, un partage plus équilibré des ressources en eau tout en sécurisant la principale filière économique du département.

Face à ce constat, Madame la Préfète demande le maintien d'une grande vigilance à la population et à l'ensemble des acteurs du territoire : l'adaptation au changement climatique impose des changements de pratiques, et des modes de raisonnement et de gestion qui nécessitent une concertation soutenue.

Dès 2020, le comité sécheresse se réunira tous les deux mois afin de faire le suivi des mesures qui visent à prévenir et anticiper la gestion des crises sécheresse.

Contact Presse : Nelly BLOSSIER - Tél 05.55.51.59.68
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 05 55 51 59 00 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse